

TU VEUX EN SAVOIR PLUS ?



Avec l'aide d'un adulte, scanne ce QR code pour aller directement à la page du CME !

↳ Demande à ton professeur de te tenir informé(e) des dernières nouvelles du CME

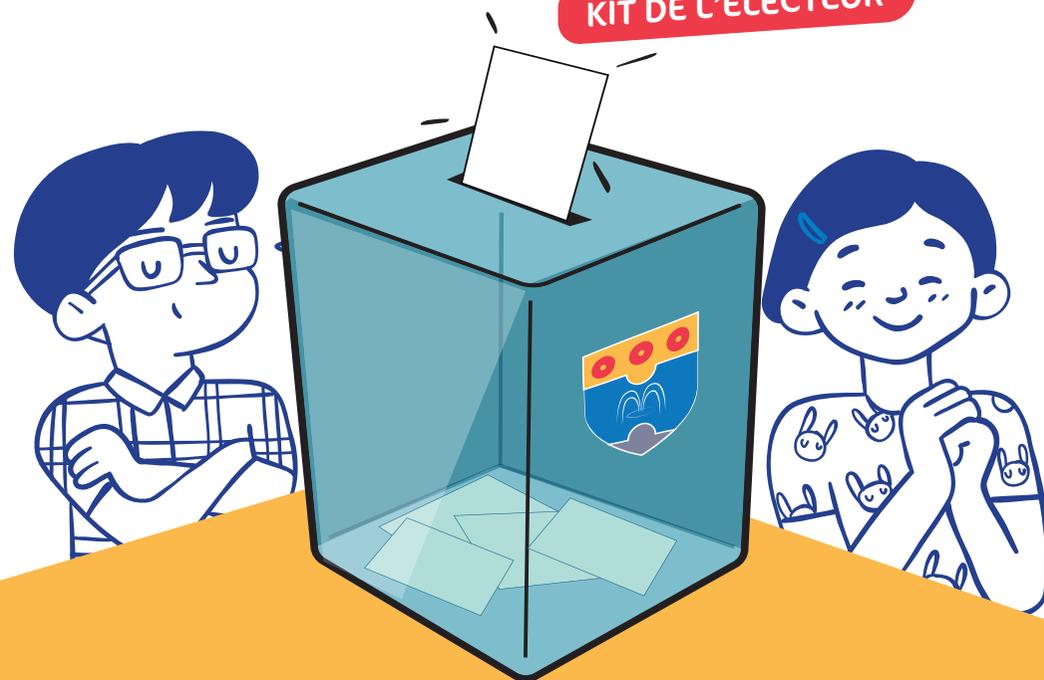
↳ Demande à tes proches de suivre les actualités du CME sur nos réseaux sociaux (Facebook, Instagram).

↳ **NOUVEAU** : avec ta classe ou avec un adulte, joue au quiz en ligne



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

KIT DE L'ÉLECTEUR



Participer à la démocratie, c'est faire entendre ta voix !

ÉDITO

Chers jeunes électeurs,

En votant pour élire vos représentants au Conseil municipal des Enfants, vous faites un premier pas dans la vie de la cité. Le vote est un acte important, car il vous permet de faire entendre votre voix, de participer aux décisions et d'améliorer notre ville ensemble. Vous avez le pouvoir de choisir ceux qui porteront vos idées et défendront vos projets.

Dans une démocratie, le droit de vote est un droit précieux. Il permet à chacun d'être représenté, d'exprimer ses opinions et de faire avancer les choses pour le bien commun. C'est un apprentissage essentiel pour la vie citoyenne et nous sommes fiers de voir que, dès aujourd'hui, vous vous engagez dans ce processus.

En participant à ces élections, vous montrez que l'éducation à la démocratie commence dès le plus jeune âge et que chaque voix compte pour construire un avenir meilleur. Alors, prenez votre rôle d'électeur au sérieux, car la ville de demain dépend de vous !



Laurent VASTEL
Maire de
Fontenay-aux-Roses



Constance PORTALIER-JEUSSE
Conseillère municipale
déléguée à la démocratie
participative

POURQUOI VOTER?



En votant,

tu choisis des camarades qui te représenteront auprès de la mairie. Ils porteront tes idées et défendront les projets qui te tiennent à cœur.

Grâce à eux, tes idées sur l'environnement, l'école, le sport ou encore les loisirs pourront se transformer en projets concrets pour la ville.

L'ÉLECTION, MODE D'EMPLOI



• **VOTE** : tu votes pour un binôme composé d'une fille et d'un garçon. Le vote se fait de manière secrète, avec un bulletin que tu découperas dans ce fascicule.

• **BULLETIN** : pour que ton bulletin soit valable, il doit comporter un nom de fille et un nom de garçon. Les bulletins qui portent plusieurs noms de filles ou de garçons, qui n'ont qu'un seul nom ou sur lesquels figurent d'autres inscriptions, seront annulés. Si deux filles ou deux garçons obtiennent le même nombre de voix, un second tour sera organisé.

Le jour du vote :

- ① **Carte électorale** : avant de voter, présente ta carte électorale, qui doit être remplie.
- ② **Émargement** : un membre du bureau de vote coche ton nom sur la liste des votants.
- ③ **Bulletin** : tu te rends dans l'isoloir pour remplir ton bulletin, puis tu le mets dans l'urne.
- ④ **Dépouillement** : après le vote, des enfants désignés comptent les voix. Les résultats seront affichés dans l'école et envoyés à la mairie.



**CÉRÉMONIE D'INVESTITURE
DES NOUVEAUX ÉLUS**

mercredi 16 octobre 2024 à 18h à la mairie



Fontenay-
aux-Roses

Liberté
Égalité
Fraternité

"VOTER EST UN DROIT, C'EST AUSSI UN DEVOIR CIVIQUE"

CARTE ÉLECTORALE



VILLE DE FONTENAY-AUX-ROSES

Bulletin de vote



Découpe soigneusement cette carte d'électeur
et remplis les informations demandées

Rappel des valeurs démocratiques :

• **Respect :**
écoute les idées des autres !

• **Responsabilité :**
participe à la vie de ta classe et de ta ville.

• **Engagement citoyen :**
fais entendre ta voix sur les
sujets qui te touchent.



Bulletin de vote



NOM :

PRÉNOM :

ÉCOLE :

CLASSE :

Nom de la fille : _____

Nom du garçon : _____

Signature du Maire



LAURENT
VASTEL

Cachet de la Mairie



Signature du titulaire

TON BULLETIN DE VOTE

Découpe un bulletin et utilise-le lors de l'élection
(le deuxième bulletin est à utiliser en cas de deuxième tour, si deux personnes sont à égalité).

CONSEILS pour bien remplir ton bulletin :

- Utilise un stylo ou un crayon qui écrit bien.
- Écris lisiblement pour que tout le monde puisse comprendre.

ÉVITE LES ERREURS : les bulletins seront considérés comme non valables si :

- Ils portent plusieurs noms de filles ou de garçons.
- Ils n'ont qu'un seul nom (fille ou garçon).
- Ils contiennent d'autres inscriptions ou dessins.

Nom de la fille : _____

Nom du garçon : _____